

Guide d'intégration des professionnels en GMF

Travailleur social

Activités professionnelles en GMF

Le travailleur social évalue le fonctionnement social dans une perspective de soutien et de rétablissement de la personne en réciprocité avec son environnement. L'expertise du travailleur social et celle du médecin de famille sont complémentaires dans l'évaluation globale de l'état de santé et du bien-être du patient.

En collaboration avec le médecin de famille et les autres professionnels de la santé, le travailleur social :

- Effectue la détection et la prévention de problèmes sociaux.
- Identifie les besoins sociaux du patient et les ressources à sa disposition (personnelles, familiales et économiques) à la lumière de l'évaluation du fonctionnement social.
- Évalue le fonctionnement de la personne et intervient sur les aspects sociaux et les aspects de santé mentale qui influencent son état de santé global.
- Collabore au développement du plan de services et y participe activement.
- Réalise des interventions à court terme (maximum de 12 rencontres**) ou en situation de crise.
- Facilite l'accès aux services en dirigeant les patients du GMF vers les ressources les plus appropriées : programmes du CISSS ou du CIUSSS et ressources communautaires du territoire.
- Constitue une personne-ressource pour l'équipe interprofessionnelle, notamment pour les activités d'érudition clinique au regard de son expertise.
- Partage de l'information clinique pertinente avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelle et les ressources du CISSS ou du CIUSSS dans le but d'offrir un service optimal aux patients.

Le travail en équipe interprofessionnelle contribue à la qualité des soins et services tout en étant source de satisfaction pour les médecins de famille, les professionnels de la santé et les patients.

Ce document a pour objectif de guider les médecins de famille dans le choix des professionnels de la santé dont les activités et les compétences sont les plus pertinentes pour améliorer le suivi de certaines clientèles dans les GMF. À cet égard, l'intégration d'un professionnel de la santé en GMF permettra une offre de services élargie tout en étant complémentaire de celle des CISSS et des CIUSSS*.

Ce guide présente différents modèles de collaboration entre le médecin de famille et le travailleur social en GMF.

Exemples de conditions

pour lesquelles le patient peut bénéficier d'une collaboration entre le médecin de famille et le travailleur social en GMF

- Difficultés personnelles, relationnelles, professionnelles, économiques et sociales (conflits avec des proches, idées suicidaires, chômage, arrêt de travail, décrochage, pauvreté, deuil, rupture, divorce).
- Difficultés relatives au fonctionnement social, cognitif, émotionnel et comportemental de la personne liées à son état de santé physique et mentale (difficulté d'adaptation à l'annonce d'un diagnostic de maladie chronique [maladie cardiovasculaire, douleur chronique, diabète, etc.], observance de la prise de la médication, gestion du stress, troubles d'anxiété, dépression).
- Difficultés relatives aux conduites sociojudiciaires (délinquance, toxicomanie, criminalité).
- Difficultés d'adaptation aux étapes de vie et aux événements difficiles, traumatisants (violence, agressions sexuelles, abus, adolescence, grossesse, isolement, vieillesse, perte d'autonomie).

* Centres intégrés de santé et de services sociaux et Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

**Occasionnellement, il peut être pertinent de prolonger l'intervention au-delà du terme initialement convenu dans le plan d'intervention. Celui-ci est alors révisé et modifié en conséquence.

Suivi psychosocial

au GMF de la Clinique médicale d'Alma, Saguenay-Lac-Saint-Jean

En collaboration avec le CIUSSS de Lac-Saint-Jean-Est, le GMF de la Clinique médicale d'Alma a intégré au sein de son équipe une travailleuse sociale en 2010. Le GMF avait pour objectifs de concilier les volets médical et social du suivi ainsi que d'offrir une prise en charge globale du patient.

La travailleuse sociale :

- Collabore avec l'ensemble des professionnels de la santé du GMF.
- Joue un rôle clé dans le transfert des connaissances.
- Réalise une évaluation sommaire selon les besoins de la clientèle.
- Dirige les patients vers les ressources les plus appropriées.

Le partage de l'information clinique pertinente avec le médecin de famille est facilité par la proximité et l'accessibilité de tous les membres de l'équipe interprofessionnelle. Pour maximiser la présence de la travailleuse sociale au GMF, le service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence du CIUSSS dirige des patients vers le GMF. La travailleuse sociale est en contact avec le CIUSSS et dispose de tous les moyens pour effectuer ses suivis de dossiers à distance.

La travailleuse sociale a été formée et accompagnée par le CIUSSS. Un répondant du CIUSSS coordonne les liaisons CIUSSS-GMF, dans le but de soutenir la professionnelle dans le milieu médical et de lui assurer une connaissance des programmes du CIUSSS et des ressources communautaires du territoire.

Depuis l'intégration de la travailleuse sociale dans le GMF, les résultats suivants ont été observés :

- Une diminution de la liste d'attente pour un suivi psychosocial au CIUSSS.
- Une augmentation du nombre de consultations psychosociales au programme des services généraux.
- Une augmentation du nombre de personnes recevant des services psychosociaux.
- Une amélioration de l'accès aux services à la population sur le territoire.

Selon un sondage, les médecins de famille du GMF considèrent la venue de cette professionnelle comme une amélioration importante de leur pratique.

D'autres modèles de pratique sont disponibles à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca
Section Publications

Suivi psychosocial et suivi en santé mentale

au GMF Plateau-Marquette, Estrie

En collaboration avec le CIUSSS, le GMF Plateau-Marquette a intégré deux travailleuses sociales au sein de son équipe. L'une est dédiée à la clientèle ayant des problèmes de santé mentale, alors que l'autre est dédiée aux personnes aux prises avec des problèmes psychosociaux.

La travailleuse sociale des services en santé mentale :

- Accueille, évalue et dirige la clientèle vers le guichet d'accès en santé mentale du CIUSSS lorsque cela est requis.
- Effectue, selon les cas, de courts suivis de clientèle au GMF dans l'attente de la prise en charge par l'équipe des services spécifiques.

La travailleuse sociale des services psychosociaux joue un rôle équivalent et dirige les patients, selon les besoins, vers les programmes généraux du CIUSSS.

Étant présentes au GMF, les deux travailleuses sociales créent des liens avec l'équipe médicale, ce qui permet un meilleur partage de l'information clinique pertinente et un accès facilité aux services psychosociaux et aux services en santé mentale. Elles jouent également un rôle de prévention, puisqu'elles sont accessibles à très court terme et peuvent prendre en charge le patient dès l'apparition d'un problème.

Enfin, les deux travailleuses sociales du GMF proviennent des programmes de services psychosociaux et de services en santé mentale du CIUSSS. Elles ont ainsi une connaissance accrue des différents programmes et ressources externes du territoire.

Bibliographie

- BEAULIEU, M.-D., et autres. Facteurs organisationnels qui soutiennent des pratiques cliniques de qualité en première ligne : résultats d'une étude québécoise, [En ligne], Montréal, Université de Montréal, Chaire Docteur Sadok Besroun en médecine familiale, 2012, 35 p. [www.medfam.umontreal.ca/doc/chaire_sadok_besroun/Rapport_facteurs_org_qualite_SPL_2012.pdf].
- DUMAS, P. Offre de services sociaux généraux (programme-services, services généraux, activité clinique et d'aide) : orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience, [En ligne], [Québec], Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction des communications, c2013, 67 p. [msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/4b1768b3f849519c852568fd0061480d/57c3ba617cd15b2c85257b5e0063d970?Op=OpenDocument].
- GOCAN, S., M. A. LAPLANTE et K. WOODEND. "Interprofessional Collaboration in Ontario's Family Health Teams: A Review of the Literature", [En ligne], Journal of Research in Interprofessional Practice and Education, vol. 3, no 3, 2014, p. 1-19. [www.jripe.org/index.php/journal/article/view/131/84].
- ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC. Le référentiel d'activité professionnelle lié à l'exercice de la profession de travailleuse sociale ou travailleur social au Québec, [En ligne], [Montréal], L'Ordre, c2012, 79 p. [www.otstcfq.org/portail/Communications_/publications/centre-de-documentation/].